

Les réfugiés politiques de 1975 à 1986

A partir des années 1960, l'immigration de main d'œuvre a pris très largement le pas sur l'arrivée de réfugiés politiques. La première nouvelle vague de réfugiés politiques est celle des réfugiés du Sud-est asiatique, effet étalé dans le temps des guerres du Viêt-Nam et de leurs conséquences collatérales au Cambodge et au Viêt-Nam. A la différence de l'immigration de travail, cette arrivée de réfugiés est très médiatisée, et vue favorablement par l'opinion. Cholet, le Saumurois, sont particulièrement concernés.

Quelques chiffres : Réfugiés et apatrides (Maine-et-Loire)¹

1975	97 réfugiés et apatrides	
1976	185	Cambodgiens, Libanais
1977	230	Laotiens
1978	430	(136 cambodgiens, 139 laotiens)
1979	1170	

Quelques dates (en attendant une étude plus systématique)

Mai 1975, création d'une antenne locale du Comité national franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien. M. Daugé est délégué départemental. Le sous-préfet de Cholet, chargé des questions concernant les migrants sera l'interlocuteur. En octobre 1978, il entre au conseil d'administration de l'ADATI. En juillet 1975, une centaine de Khmers sont accueillis à Angers et Pruillé. Mais le principal centre d'accueil se trouve à Cholet. 562 réfugiés du Sud-est asiatique ont été accueillis.

Novembre 1978 : émotion de l'ADATI après une remarque publique du préfet, qui aurait déclaré que « les réfugiés politiques ne les intéressent pas, quand ils ne sont pas de leur côté ». Plusieurs réunions du conseil d'administration reviennent sur « l'affaire » qui se règle lors d'une rencontre ADATI - préfet Robert. En décembre 1978, l'ADATI liste ses actions auprès des réfugiés du sud-est asiatique (qui sont passés de 34 en 1975 à 254 en 1977). Ils sont reçus dans les permanences de l'ADATI depuis 1976. L'ADATI a répondu aux demandes de M. Daugé pour leur fournir un interprète, un comité d'accueil. A Cholet l'ADATI a organisé une permanence pour les vietnamiens.

Un accueil très organisé en 1979

En juin 1979, un Comité départemental pour l'accueil des réfugiés du Sud-est asiatique est créé, très officiel : maires des trois grande villes, préfet, évêque, Croix-Rouge, Secours catholique. L'ADATI publie une brochure d'information. A cette date, la presse rapporte que le Maine-et-Loire, depuis 1975, à reçu plus de 700 réfugiés. Des offres d'accueil sont faites par des communes.

L'arrondissement de Cholet est en tête, suivi par celui d'Angers. Les premiers groupes arrivent en juillet et août. « *Les Angevins "impatients" de recevoir les réfugiés du Sud-est asiatique. Mais la qualité de l'accueil impose un certain délai* », titre *Ouest France* le 20 septembre. En octobre, 123 personnes ont été accueillies (pour 119 offres d'accueil).

¹ *Nouvelle République*, 7 août 1979, 7 octobre 1980.

Fin 1979, les réfugiés sont 1170 : 800 vivent à Cholet. On note que les Asiatiques viennent facilement aux groupes de femmes.

Leur présence ne passe pas inaperçue : dès mars 1980, en première page du *Courrier de l'Ouest*, une photo (couleur) d'une jolie asiatique : « Fête chez les réfugiés du Sud-est asiatique ». Il s'agit de la fête du Têt. A cette date, on ne signale jamais les fêtes religieuses musulmanes.

Des immigrés comme les autres ?

Les permanents de l'ADATI soulignent qu'après l'accueil, les réfugiés sont des immigrés comme les autres...avec cependant quelques différences. Les réfugiés proviennent de toutes les classes sociales, alors que les autres immigrés sont venus comme travailleurs manuels. Il n'y a pas pour les femmes réfugiées d'exclusion de l'accès au travail, alors que c'est le cas des femmes venues par le regroupement familial.

1983 : le début d'une nouvelle immigration ?

Le 3 mars 1983, à la préfecture, se tient une réunion de travail exceptionnelle : sont réunis, Mme Méchineau, chef de cabinet du préfet, M. Maucourt, du service des étrangers, de Charette, député, un représentant des Renseignements généraux, un de la ville d'Angers, un de la DDASS, de la Sonacotra, de l'ADATI. L'objet, examiner la situation des personnes rentrées clandestinement en France, demandant l'asile politique et voulant se fixer à Angers.

Depuis novembre 82, 16 personnes (dont 11 du Ghana) sont arrivées. « Cette situation imprévue a posé d'énormes problèmes aux organismes et associations concernées. Car aucune structure ne permettait de répondre à une demande aussi importante »². En septembre 1984, outre des Ghanéens, on signale des ressortissants de Namibie, du Sierra-Leone, du Sri Lanka...

En 1985 et 1986 les titres de séjour nouveaux sont plus nombreux pour les réfugiés politiques que pour le regroupement familial³

	1985	1986
Regroupement familial	256	137*
Réfugiés politiques	303	228

*L'entrée du Portugal dans la CEE au 1^{er} janvier fait disparaître la carte de séjour pour ses ressortissants.

Les réfugiés politiques viennent alors essentiellement du Vietnam, Laos, Cambodge.

Jean-Luc Marais

² ADML, Fonds ADATI, 247 J 2.

³ ADML, 1385 w 26.